



ALCOOLIKES ANONYMES

UNION ALCOOLIKES ANONYMES

29, rue de Campo Formio  
75013 PARIS

01 48 06 43 68  
[bsg@aafrance.fr](mailto:bsg@aafrance.fr)

COMMUNIQUE

19 avril 2022

**Alcooliques anonymes France tient sa  
cinquantième assemblée générale annuelle  
les 22, 23, 24 avril 2022**

**L'assemblée générale annuelle des Alcooliques anonymes, appelée conférence des services généraux, se tiendra dans quelques jours à Orsay. Nous serions heureux de vous y rencontrer.**

La conférence des services généraux 2022, avec ses 36 délégués, se réunira pendant trois jours, du vendredi 22 au dimanche 24 avril 2022 à la Clarté Dieu - 95 rue de Paris - 91400 Orsay.

Des commissions par thèmes répondront aux questions posées par l'ensemble des groupes et débattront des grandes orientations du mouvement. Les réunions plénières éliront les nouveaux responsables. Les rapports et propositions seront soumis au vote avec un appel aux minorités. Chez les AA, chacun doit pouvoir être entendu et chaque opinion dûment examinée.

**Le thème qui guidera les débats et sera le sujet de réflexion pour cette année 2022 est « évoluer sans se renier ». Un thème particulièrement évocateur alors que les Alcooliques anonymes de France tiennent cette année la cinquantième édition de leur assemblée annuelle.**

La conférence préside aux destinées du mouvement. Le conseil des services généraux qui la représente est chargé du maintien et de la gestion courante des services aux alcooliques et à leurs groupes. Ce système de **pyramide inversée gouvernée par la base** est représentatif d'un mouvement profondément démocratique.

Dans chaque pays, le fonctionnement et le devenir du mouvement AA appartient à chacun de ses membres. Les AA sont très attachés à ce principe de large participation : ainsi, toutes les décisions significatives sont prises collégialement par l'assemblée générale annuelle de l'association, qui réunit des délégués de chaque région de France, eux-mêmes élus par les représentants de chaque groupe. Le conseil des services généraux (conseil d'administration) est lui-même élu par les délégués. Cette organisation assure notamment une rotation systématique et relativement rapide (d'un à 4 ans) de ses membres-serviteurs (bénévoles), à chaque niveau de responsabilité ainsi qu'une délégation des pouvoirs basée sur la confiance et l'humilité, deux notions qui viennent en écho à la solution de rétablissement individuel proposée à chaque nouveau membre.

Le mouvement des Alcooliques anonymes est né en 1935 aux Etats-Unis, de la rencontre de deux alcooliques. Ces deux personnes prirent conscience qu'en se parlant de leur problème avec l'alcool et de ses conséquences, leur obsession de boire disparaissait. Ainsi s'est formée la plus grande association d'entraide mondiale qui compte plus de 2 millions de membres estimés et 129 790 groupes dans 180 pays à travers tous les continents (chiffres décembre 2020). En 1960, des articles de Joseph Kessel parus dans le quotidien France Soir ont contribué à faire connaître l'association en France et le premier groupe fut créé. Aujourd'hui le territoire français compte 550 groupes ; la période de pandémie a vu également l'explosion des réunions en visio-conférence.

Les Alcooliques anonymes sont un mouvement international de personnes qui ont en commun un problème avec l'alcool. Ils sont non professionnels, indépendants financièrement, ne sont affiliés à aucune formation politique ou religieuse, ne revendiquent et ne s'opposent à aucune cause, y compris en matière d'alcoolisme. Leur seul but est de transmettre l'expérience des membres à ceux et celles qui sont encore dans l'enfer de l'alcool. La seule condition requise pour être membre des Alcooliques anonymes est le désir d'arrêter de consommer de l'alcool.

Contact : [bsg@aafrance.fr](mailto:bsg@aafrance.fr) – 01 48 06 43 68